



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

N°35

18 JUIN 2019

ASSURANCE CHOMAGE

Réforme d'injustice sociale

Le Gouvernement vient de lever le voile sur le contenu de la réforme d'assurance chômage qu'il entend mettre en œuvre par décret dans le courant de l'été.

Comme la CFDT le craignait, des efforts inédits et colossaux seront exigés des demandeurs d'emploi, dont les allocations vont, pour certains, fortement baisser. Le Gouvernement confirme ainsi la réalisation de son plan d'économies de 3,5Md€ en moins de trois ans... La CFDT ne partage pas cette vision du Gouvernement qui a pour principal objectif de faire des économies en baissant les droits des demandeurs d'emploi !

Car ces annonces auront des conséquences directes et concrètes sur la vie quotidienne des demandeurs d'emploi. Elles pénaliseront tous les demandeurs d'emploi qui alternent périodes de chômage et d'emploi, le plus souvent des femmes et des hommes en situation de précarité ; les jeunes et les seniors qui peinent déjà à s'insérer sur le marché du travail ; les « cadres » qui se verront appliquer une dégressivité injuste et inefficace.

Pour la CFDT, le chômage n'est pas un choix ! Le système d'indemnisation chômage doit permettre de sécuriser les demandeurs d'emploi par un bon niveau d'allocation, tout en leur offrant un accompagnement personnalisé. La CFDT a toujours su prendre ses responsabilités pour assurer la pérennité du régime et construire des règles équitables.

Si la CFDT semble avoir été entendue sur le renforcement de l'accompagnement, en revanche, la mise en place du bonus-malus sur quelques secteurs seulement est incompréhensible.

Alors que la modification des règles d'indemnisation fera de très nombreux perdants, cette demi-mesure de bonus-malus exonèrera de nombreux secteurs qui pourtant recourent abusivement aux contrats de moins d'un mois. Elle risque donc de n'avoir que peu d'effets sur le comportement des entreprises et leur responsabilité à agir concrètement sur la qualité des emplois.

Pour contester le contenu et les conséquences de cette réforme injuste, la CFDT appelle à un rassemblement le 25 juin prochain.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante